

Département du
Bas-Rhin

* * *

Arrondissement de

Saverne

* * *

Nombre des conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents

12

COMMUNE DE STUTZHEIM-OFFENHEIM

Procès-verbal

des délibérations du conseil municipal

Le 24 janvier 2022, le Conseil Municipal de la Commune de STUTZHEIM-OFFENHEIM, légalement convoqué en date du 17 janvier 2022, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Charles LAMBERT, Maire.

Secrétaire de séance : Fabienne PERSONENI-LEVAUX

Présents : Lise BONNET, Valérie GRANGER, Estelle HALTER, Jean-Charles LAMBERT, Fabienne PERSONENI-LEVAUX, Muriel ULRICH, Christophe DELMULLE, Philippe GARTISER, Marie-Paule RUI, Jonathan Fussler, Laurence Bour, Christian HUFSCMITT

Excusé : Claude SIEGWALD (pouvoir à Laurence Bour)
Laure DEVIVIER (pouvoir à Christian Hufschmitt)
François LUTZ (pouvoir à Estelle Halter)

Projet salles de la Souffel et des Loisirs :

Notre demande de subvention a été acceptée par la CAF, à hauteur d'un montant total de 332 000 € pour notre double projet de rénovation thermique du périscolaire (salle de la Souffel) et d'agrandissement de la salle des Loisirs.

À ce jour, le démarrage des travaux est prévu pour septembre 2022 et la fin des travaux en décembre 2023.

Notre demande de subvention DETR/DSIL sera finalisée cette semaine. Mr le Maire et Fabienne Personeni-Levaux ont rencontré vendredi 21 janvier le sous-préfet de Saverne en présence de Justin Vogel et de Céline Zeissloff pour lui présenter notre demande.

Projet voie réservée pour le bus et arrêt de bus Quirin :

Le projet est jugé pertinent par la CeA et nous avons obtenu un accord de principe. L'arbitrage se fera en juin 2022 par la CeA, mais il est absolument nécessaire d'intégrer l'EMS à ce projet dans la mesure où les bus débouchent directement sur Oberhausbergen (EMS).

Le démarrage des travaux pourrait se faire en 2024.

Une rencontre avec Mr Alain Jund (adjoint au Maire de Strasbourg) est planifiée mardi 25 janvier pour appuyer ce projet.

Projet de piste cyclable :

Le cabinet d'étude termine ses travaux. La passerelle sur le Musaubach sur le ban de Dingheim sera présentée prochainement à la Com com. Il reste à la commune d'Oberhausbergen à terminer les études environnementales (eau et arbres).

Le calendrier prévisionnel est conservé, début des travaux en juin 2022.

Bornes électriques :

Un schéma directeur sera mis en place par la Com com prochainement, et nous allons nous y inscrire.

Souscription d'emprunts pour le financement des travaux du projet des salles de la Souffel et des Loisirs

Voir délibération

Création d'un poste de rédacteur

Voir délibération

Ecole et périscolaire

Achat de 2 capteurs mobiles de CO², un pour la maternelle et un pour l'école élémentaire. Une demande de subvention sera faite à l'État.

Nous attendons la confirmation de Mme Bastien de l'ouverture d'une classe supplémentaire à la vue des effectifs de CP et de maternelle. La réunion de la carte scolaire aura lieu le 27 janvier 2022.

Interdiction de stationnement passage de la Klamm

Voir délibération

Consultation de la CeA « l'Alsace doit-elle sortir du Grand Est ? »

Mr le Maire informe le conseil municipal de cette consultation.

Fusion des consistoires de Strasbourg, de St Marie-aux-Mines et de Bischwiller de l'église protestante réformée d'Alsace et de Lorraine

Voir délibération

DIA de décembre 2021

Voir tableau

Tour de table :

- Valérie explique un problème concernant les poubelles de recyclage à la Sibar qui sont utilisées par des personnes extérieures. Une solution serait d'utiliser des poubelles avec cadenas ou de mettre une serrure à la porte du local des poubelles.
- Estelle informe le CM de la bourse aux jouets organisée par l'association des parents d'élèves le 06 mars dans la salle des Loisirs et de la Souffel.
- Mr le Maire remercie tous ceux qui ont distribué les cadeaux aux aînés et le bulletin de fin d'année en décembre.
- Mr Le Maire remercie également les sapeurs-pompiers bénévoles qui ont ramassé les sapins de Noël.
- Christian présentera l'aménagement foncier et le nouveau réseau de chemin lors d'un prochain CM.
- Laurence Bour fait la remarque du bruit généré par le GCO.
- Christophe Delmulle demande quelle est la règle des parrainages pour les présidentielles.

La séance est levée à 21 h 45.



Le Maire,

Jean-Charles LAMBERT

La secrétaire de séance,

Fabienne PERSONENI-LEVAUX